



**RAPPORT
ANNUEL
1967**

**L'ASSURANCE-
VIE
DESJARDINS**

MANAGEMENT
LIBRARY
JUN 31 1973
MCGILL UNIVERSITY

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS POUR LE MOUVEMENT COOPÉRATIF DESJARDINS

QUELQUES DONNÉES :

Groupes	Contributions de l'année 1967
394 Caisses populaires et Unions régionales affiliées à la Fédération de Québec	\$ 831,462.
118 Union régionale de Québec	\$ 278,516.
124 Union régionale de Montréal	291,563.
45 Union régionale de Trois-Rivières	103,490.
17 Union régionale de Sherbrooke	40,167.
25 Union régionale de Joliette	26,950.
13 Union régionale de Rimouski	20,432.
23 Union régionale de Chicoutimi	21,155.
21 Union régionale de St-Hyacinthe	41,170.
2 Union régionale de l'Ouest Québécois	2,169.
6 Union régionale de Gaspé	5,850.
4 Institutions connexes	181,569.
Contributions totales	\$ 1,013,031.

Nombre de participants	1,884
* Nombre de pensionnés	32
Nouvelles adhésions (1967)	39

Les fonds en administration de dépôt pour le compte du Mouvement Coopératif Desjardins s'établissent à \$6,188,851., soit 78% du fonds total de \$7,942,181.

* Tous ces pensionnés ont vu leur rente augmenter de 2% au 1er janvier 1968 par suite de l'indexation prévue au contrat.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1967

FONDS DE DÉPÔTS

Contributions additionnelles	Compte des pensionnaires	Contributions régulières	FONDS D'OBLIGATIONS	FONDS D'ACTIENS	TOTAL
252,606.	\$ 41,091.	\$ 2,455,841.	\$ 1,780,147.	\$ 1,788,056.	\$ 6,317,741.
	9,905.	651,980.	490,389.	492,218.	1,644,492.
16,842.	2,766.	163,466.	126,336.	76,213.	385,623.
			(136,034.)	48,042.	(87,992.)
4,347.					4,347.
		48,179.	36,235.	36,373.	120,787.
(52,315.)		19,836.	16,136.	16,343.	—o—
		39,119.	29,101.	28,980.	97,210.
27,563.		221.	166.	166.	28,116.
		25,832.	23,109.	26,976.	75,917.
<u>298,547.</u>	<u>\$ 53,762.</u>	<u>\$ 3,138,100.</u>	<u>\$ 2,156,091.</u>	<u>\$ 2,295,681.</u>	<u>\$ 7,942,181.</u>

... au marché de chacun des fonds après avoir tenu compte des contributions, des revenus de placements, des parts, des transferts pour nouveaux pensionnés et des charges administratives.

ÉTAT DES

Solde au 1er janvier 1967

Plus :

Contributions

Intérêts et dividendes gagnés

Profit (ou perte) sur dispositions
et fluctuations de la valeur au marché

Perte de mortalité

Moins :

Retraits par suite de départs ou décès

Transferts aux comptes des
pensionnaires pour nouveaux pensionnés

Ajustement du solde au 1er janvier

Rentes versées

Charges administratives

Solde au 31 décembre 1967

Le solde au 31 décembre 1967 représente ainsi la valeur de la fluctuation du marché, des retraits par suite de

RENSEIGNEMENTS
RELATIFS AUX CONTRATS
DE RENTES DE RETRAITE
EN ADMINISTRATION
DE DÉPÔTS

RÉGIMES
SUPPLÉMENTAIRES
DE RENTES

L'ASSURANCE-VIE
DESJARDINS

SIÈGE SOCIAL: LÉVIS, CANADA



COMPOSITION DES FONDS AU 31 DÉCEMBRE 1967

Fonds de dépôts inclus dans les fonds généraux de L'Assurance-Vie Desjardins			\$ 3,490,409.
Fonds d'obligations :			
Canada et provinces et/ou garanties	35.94%	\$ 774,958.	
Municipalités	1.84%	39,625.	
Divers	29.21%	629,770.	
Encaisse et à court terme	33.01%	711,738.	
	100%		2,156,091.
Fonds d'actions :			
Transport	0.76%	\$ 17,550.	
Utilités publiques	11.26%	258,570.	
Industries	71.86%	1,649,545.	
Divers	15.33%	351,960.	
Autres actifs	0.79%	18,056.	
	100%		2,295,681.
			\$ 7,942,181.

VALEURS UNITAIRES MENSUELLES

	Fonds d'obligations	Fonds d'actions
31 décembre 1966	10.189830	10.224888
Janvier 1967	10.548387	10.434752
Février	10.698201	10.570348
Mars	10.833059	10.716672
Avril	10.767555	10.714061
Mai	10.588832	10.511834
Juin	10.597179	10.755208
Juillet	10.513751	10.948192
Août	10.493870	10.985319
Septembre	10.455659	11.137503
Octobre	10.209751	10.500627
Novembre	10.227897	10.606070
Décembre	10.194778	10.860515
Augmentation de 1967	.004948	.635627
Augmentation en pourcentage	.05%	6.22%

Ces contrats de rentes de retraite en administration de dépôts permettent à long terme un rendement supérieur, qui se traduit par des avantages supplémentaires pour les employés, tout en maintenant à un niveau raisonnable les charges assumées par l'employeur.

Ce mode de placement procure aux employés des avantages substantiels, tel que :

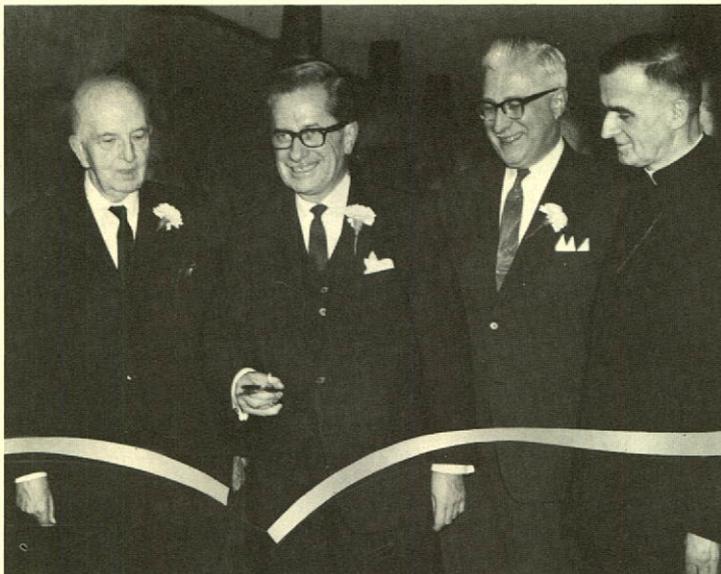
- 1) une rente supérieure à ce qu'elle était;
- 2) une rente indexée en fonction du pouvoir d'achat du dollar; (si le contrat le prévoit)
- 3) un régime intégré au Régime de Rentes du Québec, ce qui a pour effet de permettre la participation aux deux régimes, sans augmentation de la contribution totale.

Participer à un régime de rentes, c'est se créer un patrimoine. En effet, quoi qu'il arrive — changement d'emploi, décès, retraite — les montants accumulés de cette façon seront toujours disponibles, soit sous forme de remboursement au comptant, soit sous forme de rente à votre retraite.

**RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS
POUR LE MOUVEMENT
COOPÉRATIF DESJARDINS**



Au jour de l'inauguration :
L'Hon. Cyrille Vaillancourt, président,
le Premier Ministre du Québec,
M. Daniel Johnson,
M. Alfred Rouleau, directeur général,
le Cardinal Maurice Roy,
archevêque de Québec.



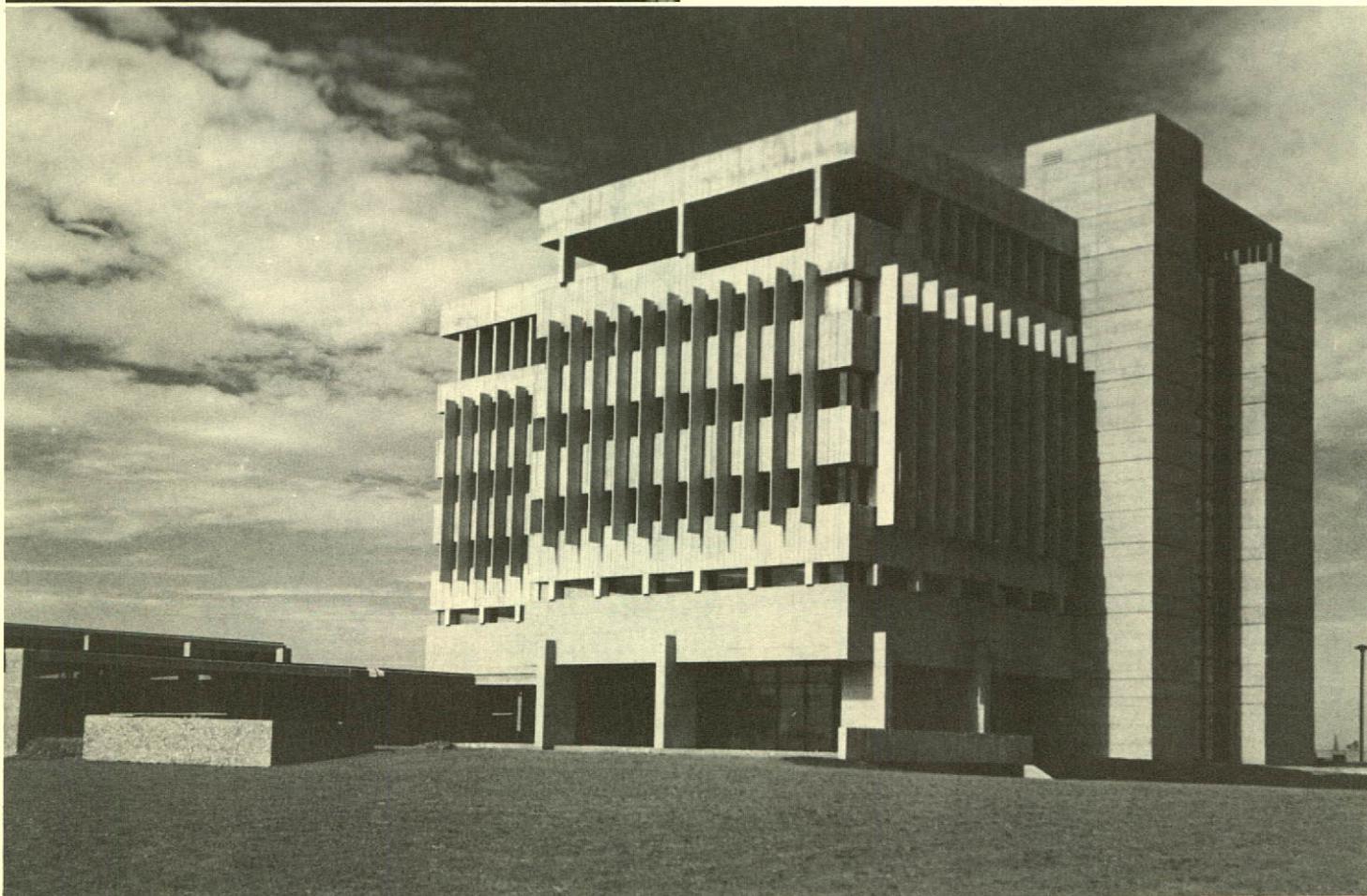
JUIN 1966

Un bâtiment
commence à prendre forme
sur les hauteurs de Lévis.

Un bâtiment décrit
par ses créateurs
comme se voulant
"à la recherche du vrai
dans le matériau . . .
à la recherche du progrès
dans ses lignes architecturales".

DÉCEMBRE 1967

En présence de plus de
2000 invités,
le nouvel immeuble,
siège social de
L'Assurance-Vie Desjardins,
est inauguré
par le Premier Ministre
du Québec.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

président

† HON. CYRILLE VAILLANCOURT,
sénateur, Lévis

1er vice-président

† VICTOR FALARDEAU, Hull

2e vice-président

* WILLIE DESCHÊNES, Kénogami

administrateurs

* MAURICE PERREULT, Amos
* ÉMILE GIRARDIN, Montréal
† JEAN-JACQUES CARON,
Trois-Rivières
* JACQUES DE BILLY, C.R., Québec
* ALFRED ROULEAU, Lévis
* JEAN-PAUL BERNIER, Granby
* ADRIEN BERNARD, Maria
* HILAIRE BÉLIVEAU, Sherbrooke
* GUY BERNIER, Montréal

* J.-ALBERT BOYER, Ottawa
* LOUIS-A. DESROCHERS, avocat,
Edmonton
* JEAN-F. GAGNON, Saint-Fabien
* MAURICE DEMAY, M.D.,
North-Battleford
* ROGER CLOUTIER, Ag.,
Joliette
* MARCEL NANTEL, M.D., Montréal

* représentant les assurés

† représentant les Caisses populaires

LE CONSEIL DE LA RÉGIE INTERNE

ALFRED ROULEAU,
directeur général

OSCAR MERCURE, C.A.,
directeur général adjoint et trésorier

LOUIS-R. LABRECQUE, F.S.A.,
actuaire

MICHEL ST-CYR, M.S.S.,
secrétaire et directeur des services
auxiliaires

JEAN-JACQUES TREMBLAY, D.Ph.,
directeur de la vente

JEAN-CLAUDE BEAULIEU, M.R.I.,
directeur du personnel

GAÉTAN CANTIN, LL.L.,
conseiller juridique

GASTON LAUZIER,
directeur des services de
l'organisation et de l'informatique

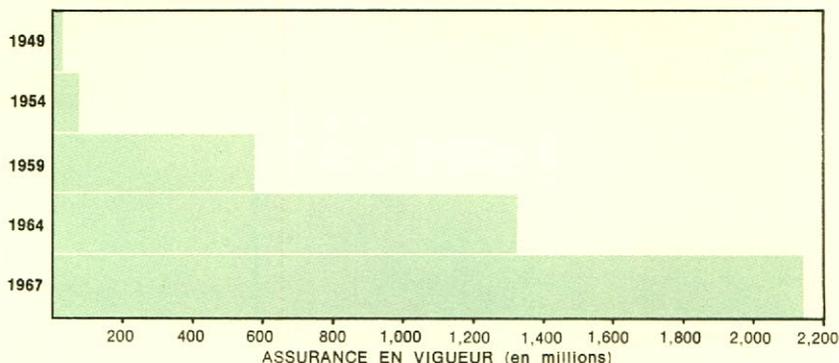
ROLAND LELIÈVRE,
directeur des relations publiques

HUBERT MARCEAU, M.S.C.,
directeur du service des assurances
aux Caisses

EDMOND PELCHAT, C.A.,
comptable en chef et trésorier-adjoint

UNE ÉTAPE:

deux milliards d'assurance en vigueur



Avant-propos

Le 5 décembre, plus de 2,000 invités sont réunis au siège social. Ils représentent plus de 2,000,000 d'assurés Desjardins, dont la confiance se manifeste par plus de \$2,000,000,000 d'assurance en vigueur.

FRUIT de la mise en commun des — EFFORTS CONSTANTS de la direction et du personnel de la

— QUALITÉ des contrats et de la

— CONFIANCE des assurés et des coopérateurs.

LA COOPÉRATION... un agent multiplicateur.

L'ACTIF

Une augmentation de 19.4%. De \$30,280,543 qu'il était au 31 décembre 1966, l'actif s'établit à \$36,166,991 au terme de ce 19^e exercice.

Cette augmentation substantielle se compare de façon très avantageuse avec la moyenne d'augmentation de l'actif des compagnies d'assurance-vie canadiennes, qui se situe à moins de 10%.

Le poste le plus important de l'actif, soit \$12,862,284, est consacré aux prêts hypothécaires. C'est la preuve de la fidélité de l'institution à sa politique visant à donner priorité à ces prêts, consacrés en grande majorité à l'habitation familiale. On note à ce secteur une augmentation de 12.7%.

En deuxième position se placent les investissements en valeurs municipales et scolaires, soit \$6,901,834. Autre preuve du désir de l'institution de s'associer aux besoins et aux initiatives des collectivités de chez nous.

D'autre part, les investissements consentis à l'industrie et aux services publics se chiffrent à \$2,610,531.

Nous avons là un ordre de priorité révélateur de la philosophie et des préoccupations des dirigeants de L'Assurance-Vie Desjardins.

On remarquera une augmentation substantielle au poste de l'immobilisation en terrains et bâtisses, augmentation occasionnée par la construction du nouvel immeuble du siège social de l'institution.

LES REVENUS

Une augmentation de 16.2%.

Les revenus-primés des diverses sections des régimes d'assurance et de rentes offerts par L'Assurance-Vie Desjardins ont tous accusé des augmentations au cours de l'année écoulée. Les plus remarquables sont celles des revenus des systèmes de fonds de pension (76.4%) et de l'assurance-vie collective (27.8%).

L'augmentation totale du revenu-prime est de 14.7%; il est ainsi passé de \$18,352,262 à \$21,049,233.

Les revenus de placements marquent une augmentation de 16.4%, pour se situer à \$1,475,453.

Quant aux revenus des fonds séparés pour rentes de retraite, ils ont augmenté de façon fort remarquable (55.4%), pour se totaliser à \$1,097,164.

Les revenus globaux de l'institution sont donc portés de \$20,326,116 à \$23,621,850.

L'ENCOURS

Une augmentation de 21.7%.

Pour une institution d'assurance-vie ne comptant que 19 années d'existence, doubler le cap du deux milliards d'assurance en vigueur constitue une étape d'une exceptionnelle importance. C'est certes là le résultat des efforts collectifs de tous ceux qui, depuis sa fondation, croient au destin particulier de L'Assurance-Vie Desjardins.

De \$1,776,372,762 qu'il était au 31 décembre 1966, l'encours s'établit donc à \$2,161,033,230.

LES ASSURANCES INDIVIDUELLES

Cinq mille deux cent cinquante-sept contrats ont été signés, représentant \$47,637,271 d'assurance, résultat de la qualité des conditions offertes et de la compétence d'une équipe de représentants pour qui l'assurance-vie est une carrière. L'encours de l'assurance individuelle se situe à lui seul à \$326,071,314.

Les avantages tout particuliers des systèmes **accirance-enfants** et **accirance-voyage** ont été reconnus encore cette année par plus de 80,000 familles. Le volume prime perçu à ce secteur est de \$950,252.

LES ASSURANCES-VIE PRÊT, ÉPARGNE ET CAPITAL SOCIAL

Au cours de 1967, plus de 150 Caisses ont souscrit des contrats d'assurance-vie prêt, épargne et capital social à L'Assurance-Vie Desjardins. L'augmentation de l'assurance sur l'ensemble des contrats, se chiffrant à plus de \$300,000,000 d'assurance en vigueur, porte l'encours global de ces régimes à \$1,593,803,750. Ces systèmes d'assurance s'appliquent sur la vie de plus de 1,133,000 membres de Caisses.

Cette situation remarquable est la résultante de nouveaux contrats souscrits à L'Assurance-Vie Desjardins, de l'augmentation substantielle des épargnes et du capital social dans les Caisses et de l'augmentation des prêts consentis par elles.

LES ASSURANCES COLLECTIVES

Au terme du présent exercice, l'on compte à ce secteur 2,750 contrats, groupant 80,000 personnes et leurs familles, assurées en vertu d'un des systèmes d'assurance-vie collective, d'assurance-salaire ou d'assurance-maladie. Les primes perçues à ce poste sont de l'ordre de \$4,476,272 et le montant d'assurance en vigueur est de \$241,158,166.

LES RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RENTES DE RETRAITE

Les régimes supplémentaires de rentes de retraite, offerts depuis l'an dernier,

se sont avérés très populaires. Les actifs accumulés en vertu de ces régimes s'élèvent à près de \$8,000,000.

LES RISTOURNES

Une augmentation de 26.2%.

Le montant des dividendes ou ristournes payées ou attribuées au cours de l'année s'élève à \$1,820,738, comparativement à \$1,442,661 l'an dernier.

La ristourne pour l'assurance-vie épargne et capital social a été augmentée. De 55% qu'elle était en 1966, elle est passée à 60% de 80% des primes payées par la Caisse moins les réclamations, basée sur deux ans d'expérience.

Cette augmentation de 5% dans la formule signifie une augmentation nette de 9% sur le montant payé.

Les ristournes de 10% de base et de 10% d'expérience à l'assurance-vie prêt et invalidité ont été maintenues.

LES PRESTATIONS

Les prestations aux assurés, au cours de l'année écoulée, s'établissent à près de \$12,000,000.

L'Assurance-Vie Desjardins a ainsi retourné à ses assurés vivants ou aux

héritiers des assurés décédés plus de 50% de ses revenus globaux, ce qui représente un pourcentage exceptionnel dans le domaine de l'assurance-vie.

En moins de vingt ans, les membres des Caisses populaires ont réussi cet exploit: confier à l'une des entreprises d'assurance qu'ils avaient fondées, un volume record d'assurance-vie.

Plusieurs milliers d'autres personnes ont voulu, elles aussi, se prévaloir de la qualité des services offerts et investir dans l'avenir de cette institution de chez nous, en posant des gestes identiques.

La coopération de tous a fait la preuve que l'on peut chez nous construire à la mesure de nos besoins et de nos aspirations.

LE PERSONNEL

Interne

De nombreuses initiatives ont été mises de l'avant au secteur du personnel.

A la suite d'une révision des traitements en vigueur le 1er janvier 1967, le total des salaires a accusé une augmentation globale de 17%.

Cette révision était motivée par l'augmentation du coût de la vie

et par le souci de la direction de bien rémunérer ses collaborateurs. Ces dispositions ne sont certes pas étrangères à la baisse phénoménale dans la rotation du personnel.

En effet, en 1967, la rotation n'a été que de 10.2%, en regard de 30.4% en 1966 et du 37% de la moyenne des compagnies d'assurance. Un nombre record de soixante employés se sont inscrits au cours de Life Office Management Association, soit le double de l'année précédente.

Externe

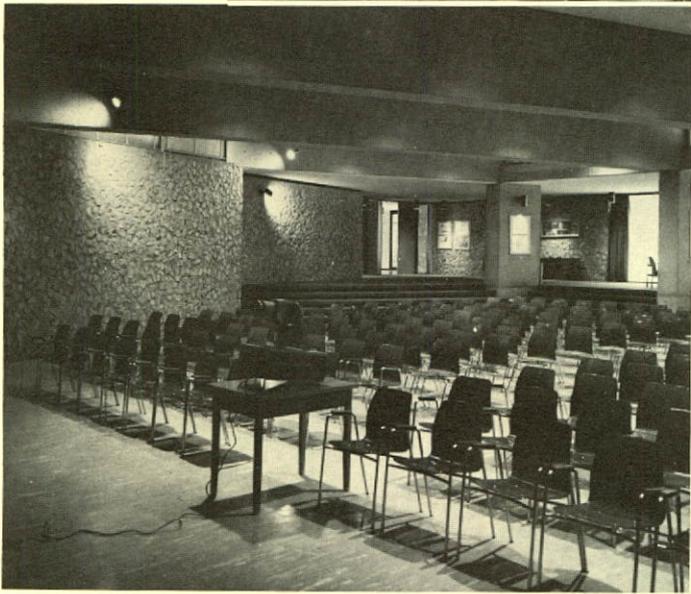
De nombreux succès sont venus, cette année encore, couronner le travail des représentants de L'Assurance-Vie Desjardins. Trois représentants se sont ajoutés aux treize déjà qualifiés comme assureurs-vie agréés (CLU) et trois autres aux quarante-quatre représentants ayant déjà complété le cours de Life Underwriters Association (LUATC). D'autre part, quarante-cinq représentants se sont vus attribuer le "Certificat national de compétence", décerné par l'Association des Assureurs-Vie du Canada; trois représentants sont membres du Million Dollar Round Table.

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS

	1967	1966
revenus		
Primes d'assurance et de rentes	\$21,049,233	\$18,352,262
Revenus des fonds séparés pour rentes de retraite	1,097,164	705,975
Revenu net de placements	1,475,453	1,267,879
	\$23,621,850	\$20,326,116
attributions		
Prestations	\$11,958,721	\$11,158,956
Dividendes aux assurés	1,820,738	1,442,661
Augmentation de la réserve mathématique et transferts aux fonds séparés	3,676,619	2,562,179
Fonds séparés pour rentes de retraite	1,097,164	705,975
Intérêts sur montants en dépôt et autres	57,687	49,178
Taxes et permis	391,755	344,600
Commissions aux représentants	842,056	726,748
Frais généraux	3,131,444	2,719,891
Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,271
Montant porté à la réserve contingente	60,000	— 225,000
Montant porté à la réserve pour fluctuation de la valeur au marché des placements	225,000	225,000
Fonds de propagande		— 135,000
Montant porté au surplus non attribué	326,395	716,657
	\$23,621,850	\$20,326,116



Le salon



La salle de réunion

Le hall d'entrée et la réception



actif	1967	1966
Obligations :		
Canada et provinces	\$ 1,532,107	\$ 859,868
Corporations municipales et scolaires	6,901,834	5,922,700
Corporations religieuses	1,196,672	1,251,718
Industries, services publics et autres	2,610,531	2,621,065
Actions ordinaires et privilégiées	473,077	422,662
Parts sociales de coopératives et de caisses d'épargne et de crédit	111,550	111,550
Prêts hypothécaires	12,862,284	11,415,648
Terrains et bâtisses	2,122,853	1,389,881
Prêts sur polices	632,112	496,553
Dépôts en fiducie pour placements	247,500	102,500
Espèces en caisse et en dépôt	270,695	22,680
Intérêts courus	277,915	261,059
Primes dues et échues (nettes)	2,475,467	1,832,746
Fonds spéciaux pour rentes de retraite	4,451,772	3,568,203
Divers	622	1,710
	\$36,166,991	\$30,280,543

Approuvé pour le Conseil d'administration

C. VAILLANCOURT, président
ALFRED ROULEAU, directeur général

passif	1967	1966
Réserve mathématique sur contrats en vigueur	\$21,364,627	\$17,676,085
Réclamations en voie de règlement et provision pour réclamations non rapportées	3,483,686	2,755,032
Montants en dépôt et les intérêts	484,711	369,811
Taxes à payer sur primes d'assurance	129,447	118,563
Exigibilités diverses	369,680	739,871
Provision pour dividendes aux assurés	1,747,444	1,528,749
Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,271
Réserves spéciales pour rentes de retraite	4,451,772	3,568,203
Fonds de réserve souscrit et payé par les Caisses populaires Desjardins	571,189	571,189
Réserve contingente	710,000	650,000
Réserve pour fluctuations de la valeur des placements	1,000,000	775,000
Surplus non attribué :		
Solde au 31 décembre 1966	\$1,493,769	
Augmentation en 1967	326,395	
	1,820,164	1,493,769
	\$36,166,991	\$30,280,543

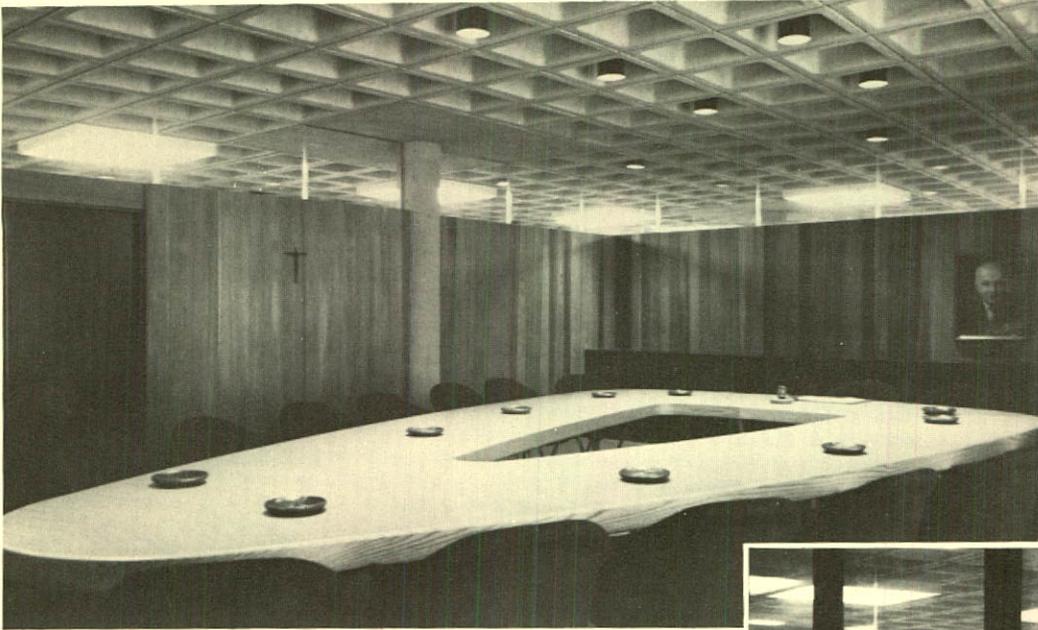
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan de L'Assurance-Vie Desjardins, compagnie mutuelle d'assurance sur la vie, au 31 décembre 1967 et après avoir obtenu tous les renseignements et explications demandés, nous certifions que ce bilan représente, à notre avis, la situation financière exacte de la Compagnie le 31 décembre 1967 du mieux que nous avons pu nous en rendre compte

par la documentation soumise et tel que l'indiquent les livres de la Compagnie. Les placements en actions et obligations nous ont été certifiés par les dépositaires qui en ont la garde et la responsabilité. La réserve pour fluctuations de la valeur des placements se chiffre à \$1,000,000 et est suffisante pour couvrir la différence entre la valeur aux livres inscrite au

bilan et la valeur statutaire. La réserve mathématique et la provision pour dividendes sont inscrites au bilan, d'après les données de l'actuaire de la Compagnie qui nous en a certifié l'exactitude.

BOULANGER, FORTIER, RONDEAU et CIE
Comptables agréés



La salle du Conseil d'administration

La mécanographie

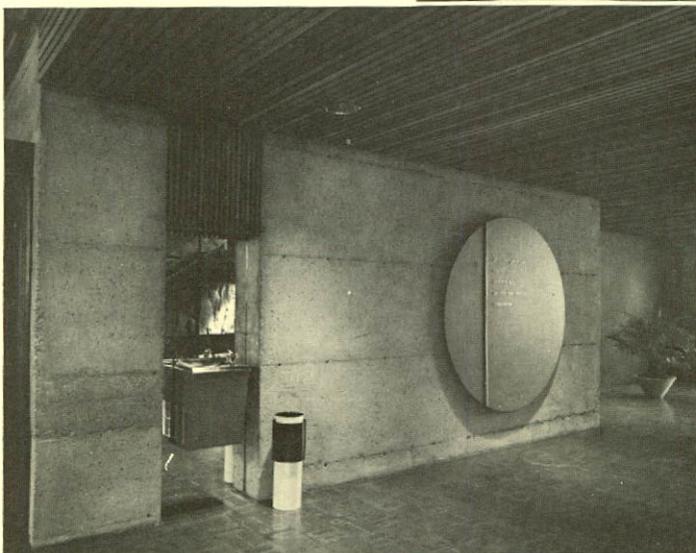
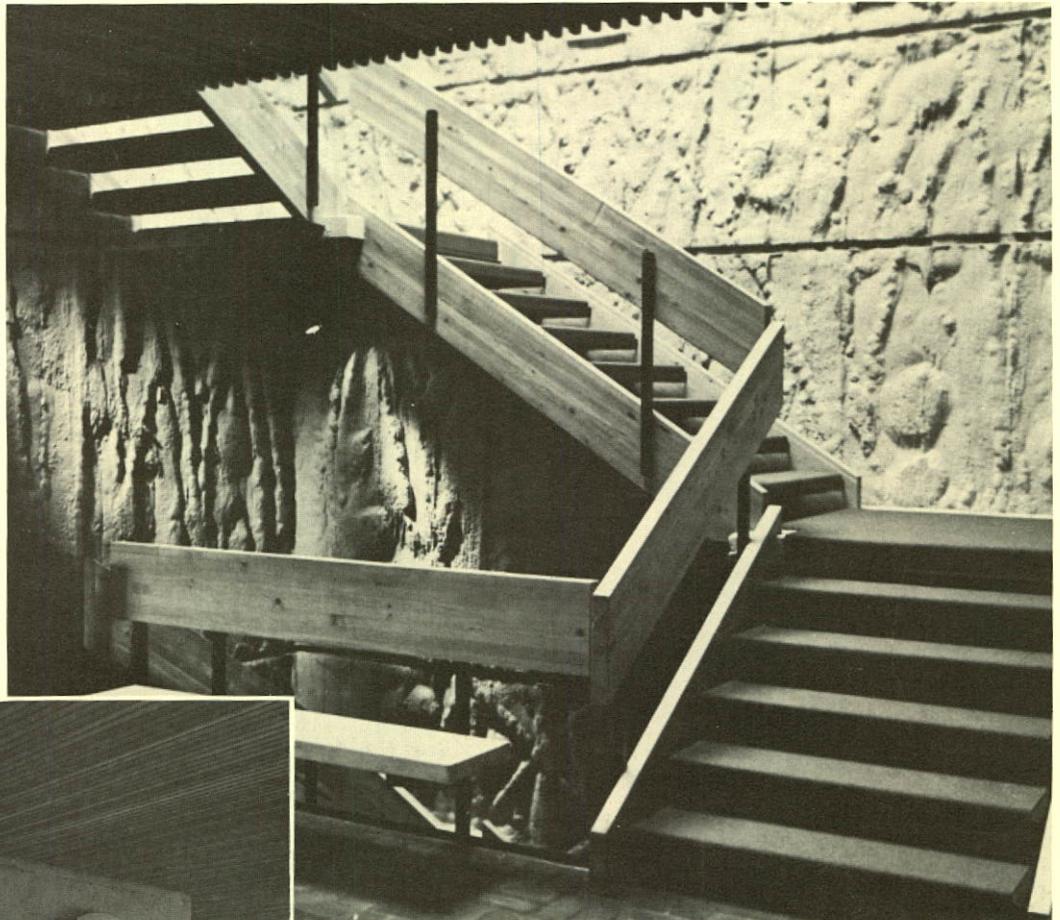
Un des services administratifs
(Service des assurances aux Caisses)



POINTS SAILLANTS DU RAPPORT

	1967	1966	1961
Actif	\$ 36,166,991	\$ 30,280,543	\$ 12,682,343
Revenus	23,621,850	20,326,116	8,803,698
Prestations	11,958,721	11,158,956	3,987,664
Dividendes aux assurés	1,820,738	1,442,661	830,640
Assurance en vigueur	2,161,033,230	1,776,372,762	809,723,741

La sculpture, intégrée
à l'immeuble.
Une création de
Denis Juneau.



Détail d'un mur intérieur.

Cette étape du deux milliards . . .

*La coopération respecte l'individu,
elle croit aux valeurs humaines.*

*C'est pour répondre aux besoins
de l'individu et pour tenter
d'améliorer les conditions
de vie économique
et sociale
de la collectivité
. . . qu'elle œuvre.*

*L'Assurance-Vie Desjardins s'est
particulièrement appliquée,
au cours de 1967, à transcrire
dans la réalité ces principes
que l'on retrouve
à la base même de la
philosophie coopérative.*

LA COOPÉRATION

Tout comme par les années passées, L'Assurance-Vie Desjardins s'est efforcée d'être présente aux principales manifestations d'organismes coopératifs, aussi bien au niveau du Conseil Canadien de la Coopération qu'à celui des Conseils provinciaux. Elle participait également au 7^e congrès annuel des sections assurance et finance de la Cooperative League of the USA. Elle a de plus continué d'assurer sa collaboration technique et financière au Comité des Assurances de l'Alliance Coopérative Internationale.

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF DESJARDINS

L'Assurance-Vie Desjardins demeure consciente de son origine : la Caisse populaire. Aussi, par l'entremise de ses dirigeants ou de ses représentants, ne manque-t-elle aucune occasion de s'associer aux multiples manifestations des institutions du Mouvement coopératif Desjardins.

Elle a accueilli de nombreux groupes de visiteurs et elle s'est particulièrement réjouie, lors des cérémonies d'inauguration de son nouvel immeuble, de l'imposante délégation de représentants de Caisses, venus de tous les coins de la province et de l'extérieur du Québec.

L'Assurance-Vie Desjardins a continué de manifester son intérêt et d'accorder son appui financier à L'Institut Coopératif Desjardins. En outre, elle s'est associée aux autres institutions du Mouvement coopératif Desjardins dans une première contribution, qu'elle s'est engagée à poursuivre pour dix ans, en faveur de la nouvelle Chaire de coopération de l'Université de Sherbrooke.

INNOVATIONS '67

LE SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Un autre service conjoint a été créé. En effet, L'Assurance-Vie Desjardins et la Compagnie d'Assurance sur la Vie La Sauvegarde qui, depuis quelques années, poursuivent des efforts conjoints afin de mettre à la disposition de leurs représentants toute l'assistance technique nécessaire à leur épanouissement professionnel, ont mis sur pied un Service conjoint de la formation professionnelle. L'objectif du Service est la formation et le perfectionnement des représentants des deux institutions d'assurance-vie du Mouvement coopératif Desjardins.

La direction en a été confiée à un assureur-vie agréé de carrière.

Un premier service conjoint, le Centre d'analyse et de planification, avait été inauguré en 1966.

De plus, le service de la Vente s'est assuré d'une nouvelle collaboration professionnelle, avec l'engagement d'un spécialiste, particulièrement chargé de l'organisation, de la diffusion et de la vente des régimes supplémentaires de rentes de retraite.

MODIFICATIONS À L'ASSURANCE-VIE ÉPARGNE- CAPITAL SOCIAL

Ce système d'assurance-vie, offert aux Caisses depuis quatorze ans, a fait l'objet d'études continues de la part de L'Assurance-Vie Desjardins.

L'évolution des conditions dans le secteur de l'épargne devait amener l'institution à former un comité, composé de représentants de La Fédération de Québec des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins et de L'Assurance-Vie Desjardins, dans le but de mieux adapter ces contrats aux besoins actuels.

Dès lors, de nouveaux contrats, représentant une protection accrue, étaient offerts.

C'était aussi un moyen d'inciter les membres à épargner davantage, contribution positive à l'œuvre d'éducation à l'épargne poursuivie par les Caisses.

Un programme de promotion intense par l'imprimé, la radio et la télévision était également lancé à l'automne.

De plus, à compter de 1968, L'Assurance-vie Desjardins a décidé d'offrir l'assurance-vie épargne sur les dépôts dans les caisses scolaires, sans prime supplémentaire pour les Caisses détenant déjà un contrat d'assurance-vie épargne, cette prime supplémentaire étant désormais absorbée par celle déjà chargée sur les dépôts réguliers.

ET DEMAIN . . .

"L'actif de L'Assurance-Vie Desjardins, au 31 décembre 1967, dépassera le 36 millions de dollars; et nous pouvons déjà prédire qu'à la fin de 1968 nous atteindrons au moins 41 millions de dollars. C'est la pyramide, tout simplement, qui se développe et, dans dix ans, nous pourrions parler de cent millions".

(A. Rouleau, 5 déc. 1967)

La preuve a été faite, L'Assurance-Vie Desjardins a trouvé preneur . . .

Les objectifs économiques et sociaux poursuivis par les promoteurs de L'Assurance-Vie Desjardins, il y a 20 ans, se transcrivent dans la réalité. A la génération montante de recueillir le patrimoine . . . Il est riche de promesses.

L'INAUGURATION

Le 5 décembre 1967 avait lieu l'inauguration du nouvel immeuble, en présence de plus de 2,000 invités, groupant des personnalités du monde politique, ecclésiastique, des milieux de la coopération et des affaires, ainsi que le personnel interne et externe de l'institution. La presse parlée et écrite devait faire largement écho à cet événement d'importance.

LA CÉRÉMONIE

Sous la présidence du Premier Ministre du Québec, l'Hon. Daniel Johnson, la cérémonie s'est déroulée dans la salle de réunion, où plus de 800 personnes avaient pris place. Les quelque 1,200 autres invités ont pu suivre les différentes étapes et allocutions de la cérémonie grâce à des appareils de télévision en circuit fermé installés sur tous les étages. Une réception permettait ensuite à chacun de fraterniser, tout en visitant l'immeuble.

L'IMMEUBLE

Les architectes Ouellet, Reeves, Alain, ainsi que Rodrigue Guité, associé à ce projet, ont voulu créer . . .

La direction de L'Assurance-Vie Desjardins leur a fait confiance.

Eclairés par les besoins fonctionnels de l'institution, ils se sont appliqués à dessiner un bâtiment qui soit à la fois le reflet de sa personnalité

— respect du vrai,
recherche de l'efficacité —

et une contribution à l'évolution de l'architecture canadienne-française.

Le résultat :

un immeuble aux lignes originales, révélant de l'inédit, des audaces . . .

un immeuble dont les lignes témoignent des tendances d'aujourd'hui et qui rejoignent déjà celles de demain.

DÉCÈS D'UN ADMINISTRATEUR

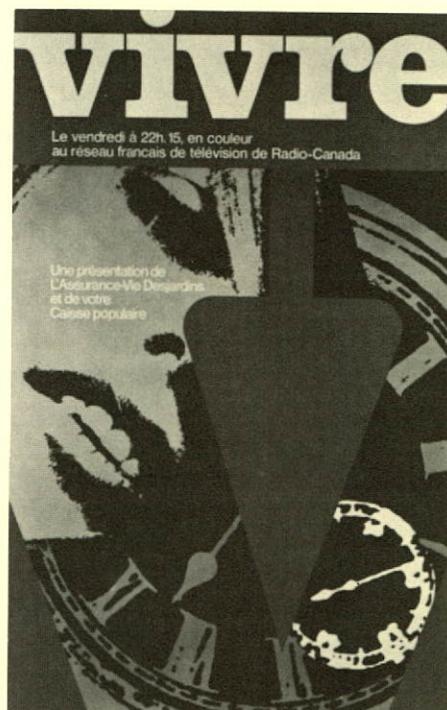
Le monde coopératif a perdu, au tout début de 1967, l'un de ses principaux artisans, en la personne de M. Albert Côté, membre du Conseil d'administration de L'Assurance-Vie Desjardins depuis sa fondation. M. Côté a occupé divers postes au sein des institutions coopératives, tout particulièrement au secteur de l'habitation. Ainsi, au moment de son décès, M. Côté était directeur du Service de l'Habitation familiale au Gouvernement du Québec. Le Mouvement Desjardins a, pour sa part, bénéficié à plusieurs titres de l'esprit d'initiative, du dévouement et des services de M. Côté, tant au niveau des Caisses populaires, de la Société d'Assurance des Caisses Populaires que de L'Assurance-Vie Desjardins, qu'il contribua à fonder en 1948.

LES PRÉOCCUPATIONS SOCIALES

Les préoccupations sociales de L'Assurance-Vie Desjardins ne se limitent pas seulement à son personnel, à ses assurés, aux membres des Caisses, mais s'étendent à la population tout entière.

C'est pourquoi, devant le succès remporté par la série télévisée VIVRE, commanditée à la chaîne française de Radio-Canada, elle a décidé de poursuivre, en 1968, une seconde série de ces émissions consacrées à l'étude et à la recherche de solutions aux problèmes humains. Les textes sont d'Eugène Cloutier et les commentaires du Dr Camille Laurin.

Avec le renouvellement de cette commandite, L'Assurance-Vie Desjardins marque sa dixième année de présence à la télévision canadienne.



treize bureaux régionaux pour vous servir

*BAS ST-LAURENT

21 ouest, rue de l'Évêché, Rimouski

*CHICOUTIMI-LAC SAINT-JEAN

245 est, rue Racine, Chicoutimi

*DESJARDINS

59, avenue Bégin, Lévis

*LA MAURICIE

118, rue Radisson, Trois-Rivières

*L'ESTRIE

1144 ouest, rue King, Sherbrooke

L'OUTAOUAIS

4, rue Taschereau, suite 390, Hull

*MONTRÉAL-CHAMBLY

196, rue Charron, Ville Lemoyne

*MONTRÉAL-JACQUES-CARTIER

5597, rue Laurendeau, Montréal 20

*MONTRÉAL-LAURIER

211 est, rue Jarry, Montréal 11

MONTRÉAL-LAVAL

1536, boul. Labelle, Ville de Laval

*MONTRÉAL-MAISONNEUVE

3252 est, rue Ontario, Montréal 4

*QUÉBEC-EST

510 est, rue Saint-François, Québec 2

*QUÉBEC-SAINTE-FOY

2873, Chemin Sainte-Foy, Québec 10

*BUREAU PRINCIPAL POUR

MONTRÉAL

1770, rue Christophe-Colomb,
Montréal 24

BUREAU PRINCIPAL POUR

L'ONTARIO

353, rue Dalhousie, suite 205,
Ottawa 2



L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
SIÈGE SOCIAL: LÉVIS, QUÉ., CANADA